



Date de Convocation 25/03/2016 L'an deux mille seize
Le vendredi 1^{er} avril à 20 heures 30
Le Conseil municipal

Date d'affichage 25/03/2016 légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire
Etaient présents: P.GRAVIER -B.CANU – JM.COURVALET –
JP.SPENNEL-JC.BOURNE CHASTEL-F.CHOUBEIR-P.HYEST-
C.DUBOIS-V.GRANDET-B.KARPOFF- L.BOU CART
T.VENDROUX.

En exercice 15
Présents 13 Formant la majorité des membres en exercice
Votants 14 Absents: JC.QUILLET (Pouvoir à V.GRANDET) – C.KELLER

M. Thierry VENDROUX a été élu secrétaire.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2016 :

Après lecture du compte rendu, le conseil municipal l'adopte à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2015 :

Lecture est faite du compte administratif 2015 dont les résultats sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	313.735,32 €	
Recettes	352.853,02 €	
Excédent de clôture :		39.117,70 €
Excédent reporté 2014 :		32.185 €
Excédent total :		71.302,70 €

Investissement

Dépenses	84.474,49 €	
Recettes	146.389,60 €	
Excédent de clôture :		61.915,11 €
Excédent 2014 :		38.807,73 €
Excédent total :		100.722,84 €

Excédent total cumulé : 172.025,54 €

Le conseil municipal a adopté le compte administratif 2015 avec 10 voix POUR, 2 voix CONTRE (P.Hyest et JC.Bourne Chastel) et 1 abstention (JM.Courvalet).

M.Courvalet se félicite de la baisse de 10 % des dépenses malgré la facture de remblaiement de la cave.

Adoption du Budget Primitif 2016 :

Mme le Maire présente le Budget Primitif suivant :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 361.695 €, et en investissement à 279.080 €.

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes :



- Association des anciens combattants	200 €
- Coopérative scolaire	580 €
- Association Entre les lignes	500 €
- ASALF	300 €
- Restos du cœur	75 €
- Téléthon	75 €
- Fondation du patrimoine	350 €
- La compagnie du silence	150 €
- Association les animaux du 27	100 €
- Association lou margot	100 €
- Ligue contre le cancer	50 €
- Association la jeunesse dionysienne	500 €
- Participation 50% transport scolaire payé par les parents	1440 €

Soit un total de subventions de 4.420 €.

La commune a été sollicitée par des associations sportives extérieures et ne souhaite pas y donner suite.

Les investissements suivants ont été votés :

- Entretien : 10.000 €
- Trottoirs rue abreuvoir : 5.952 €
- Jeunesse et sport (fitness) : 13.000 €
- 1 Eclairage public rue de l'abreuvoir : 2.334 €
- Enfouissement des réseaux au Coudray (TR1) : 35.000 €
- Agrandissement et aménagement du cimetière : 50.000 €
- Modification du Plan Local d'Urbanisme : 10.000 €
- Travaux salle des fêtes (mise aux normes) : 4.900 €
- Restauration chapelle ste Austreberte : 15.000 €
- Accès handicapés salle de classe : 1.800 €
- Signalétique : 5.620 €
- Panneau sortie saint paer : 350 €
- Extension électricité LAUNAY : 1.000 €
- Réfection toiture école : 84.000 €
- Eclairage public cimetière : 2.167 €
- Bâche a incendie : 6.000 €
- Téléphonie mobile : 10.000 €

Soit un total d'investissements de 257.123 €.

Une ligne budgétaire concernant les travaux du carrefour de l'abreuvoir est en attente de chiffrage.

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux des 3 taxes communales de 1% (14 voix POUR. M. Hyest tient à préciser qu'il vote POUR compte tenu des projets d'investissements 2016 et notamment de la participation communale de 50% au coût du transport scolaire payé par les parents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2016.

La séance est levée à 23h40